

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES ÉCOLES**  
**Séance du 1 mars 2018**

Le Conseil des Écoles s'est réuni le 1 mars à 18h00, en mairie.

Etaient présents :

- 1) Mme Gayet – élue de la commune de Revel
- 2) M. Rebuffet – maire de la commune de Saint-Jean-le-Vieux
- 3) M. Laye – DDEN
- 4) Mmes Bringolf, Cordier, M Chanas - représentants élus des parents d'élèves
- 5) Mmes Emain, Guillemain, & M. Martin-Vignerte, enseignants en élémentaire ;
- 6) Mme Vives - M. Mazet - enseignants en maternelle.
- 7) Mme Robert, Mme Urschfeld, ATSEM

*Secrétaire de séance :* M Martin-Vignerte

**Ordre du jour :**

1. Rythmes scolaires (suivi du dossier)
2. Vendredi 11 mai / rattrapage des cours-organisation cantine, garderie
3. Projets/Sorties
4. Effectifs prévisionnels pour 2018/2019
5. Sécurité/PPMS
6. Travaux / Nouvelle École
7. Investissements
8. Questions diverses

Mme Guillemain et M. Mazet, directeurs respectivement de l'école élémentaire et de l'école maternelle, animent la réunion.

**Point 1**

Suite au conseil d'école extraordinaire de décembre dernier, il existe un consensus au niveau des différents partenaires de l'école (Mairie, enseignants, parents) pour un retour à la semaine de 4 jours pour la prochaine rentrée scolaire. La DASEN donnera une réponse définitive le 24 avril prochain.

Concernant le mercredi matin : la mairie a informé les associations pour qu'elles puissent proposer, si elles le souhaitent, des activités le mercredi matin.

Pas de centre de loisirs l'année prochaine. A voir pour l'année suivante.

Si demandes de parents pour une garderie le matin, avant l'école, il faut faire remonter les besoins **à la mairie**. Elle a existé puis disparu il y a quelques années car un seul enfant utilisait ce service.

**Point 2**

Vendredi 11 mai = lendemain de l'Ascension. Les enfants n'auront pas classe. Les cours seront rattrapés les **mercredis 4 avril et 2 mai après-midi**. Ce sont deux semaines où il y aura un jour vaqué.

Organisation : BUS, CANTINE, et GARDERIE fonctionneront.

En cas d'absence de l'enfant, **en élémentaire**, utiliser l'imprimé du cahier de liaison pour justifier l'absence (même si le parent a laissé un message téléphonique pour prévenir).

**Point 3**

*Maternelle :*

- Projet sur les insectes/ les petites bêtes. Accompagnement avec des intervenants de l'association Belledonne en marche au Marais de Montfort le jeudi 26 avril puis autre sortie, de nouveau à Freydières le jeudi 14 juin.

Attention : contrainte météo pour les sorties extérieures. M.Mazet décrit les différentes démarches à faire lors de l'organisation d'une sortie et les contraintes.

- Réservation des intervenants
- Gestionnaire du site
- Choix du jour (pour pouvoir annuler si besoin) sans payer le bus
- Autorisations diverses à obtenir (délais)
- Car réservé
- Parents accompagnateurs

Sortie de fin d'année maternelle à programmer.

*Elémentaire :*

PROJET D'ECOLE 2017/2020 : a été écrit et validé par l'IEN

**Volet 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun**

- Axe 1 : Parler en prenant compte de son auditoire
- Axe 2 : Produire des écrits variés en mobilisant les outils liés à l'EDL à disposition dans les classes

**Volet 2 : Parcours éducatifs ( artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)**

- Axe PCA : structurer les apprentissages culturels et artistiques au cours de la scolarité élémentaire
- Axe Pcitoyen : prendre part à une discussion, un débat
- Axe Psanté : s'engager dans la réalisation d'un projet collectif

**Volet 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive- Elèves à besoins particuliers**

- Axe : se sentir membre d'une collectivité en étant capable d'écoute et d'empathie afin d'exprimer des émotions et des sentiments, et d'adapter son comportement.

► *Utiliser les besoins et les aménagements nécessaires aux élèves à besoins particuliers au service de tous les élèves. + travailler sur les comportements - Mettre en valeur des comportements positifs.*

**Volet 4 : Vie scolaire (Relation avec les familles, communication, partenariats ...)**

- Axe : multiplier les interactions avec les différents partenaires

**Classe de CP :**

 pratiques artistiques et culturelles : les intervenantes sont venues dans la classe ; chants, sonorisation d'un conte, calligraphie, création d'un personnage en galets .... Présentation du projet sous forme d'exposition, probable.

 Plumes en herbe : finalisation de la rédaction de l'album, illustré, de la page de couverture et du titre (concours CP)

 visite de l'huilerie de Revel prévue le 16 mars, après mini-mondaison dans la classe (participation du Perlet)- présentation des noix, de l'huile ...

 une sortie cinéma le 27 mars et musée de Grenoble le 23 Avril.

**Classe de CE1/CE2 :**

 autour de l'album « Musette Souricette » / Sorties aux musée de peinture et musée Dauphinois réalisées.

 intervention théâtre ( 10 séances environ) toujours en lien avec l'album ; spectacle le jeudi 5 avril pour les familles de la classe.

 projet avec une auteure/illustratrice réalisé, la rencontre s'est bien passée les élèves sont investis dans leur histoire. L'illustration va arriver.

### **Classe de CE2/CM1 :**

- ✍ sortie cinéma le 13/11 « La passion Van Gogh » puis « le tableau » en janvier. Une suivante est programmée en période 5.
- ✍ Sorties Musées en lien avec le programme d'histoire ; la première le 7 décembre : musée archéologique très riche, la suivante en mars au musée de l'ancien évêché.
- ✍ correspondance avec une classe de CE2/CM1 : écriture et rencontre(s). Rencontre effectuée le 7 décembre. Ils viendront à Revel en période 5.
- ✍ projet orientation en fin d'année avec les CM1/CM2. 6 lundis à partir du lundi 7 mai.

### **Classe de CM1/CM2 :**

- ✍ P'tits champions de la lecture / finale départementale le 28 mars
- Prix des Incorruptibles en cours.
- Soirée coup de cœur avec la bibliothèque de Revel : vendredi 23 mars probablement.
- ✍ JDER : journal des élèves de Revel/St-Jean leVieux ; le numéro 8 va bientôt sortir.
- ✍ Résistances en chemin : sortie à la journée le mardi 29 mai (7h45-17h30 environ), à Barraux.
- ✍ sortie au musée de Vizille faite en janvier
- ✍ sortie cinéma fin mars : Adama - première guerre mondiale + Afrique
- ✍ projet orientation en fin d'année avec les CE2/CM1 (mai/juin ; le lundi)
- ✍ correspondance avec le collège de la Moulinière, en place ; rencontre le jeudi 31 mai.
- ✍ travail autour des JO de 2018 ; venue de David Smetanine dans la classe

### **Sur l'école :**

- mise en place d'une « journée » APER avec la participation des membres du Perlet et des parents d'élèves. L'idée est d'enrichir le projet existant pour proposer quelque chose sur ce thème chaque année aux élèves. Fixée au 7 juin
- Ateliers de Noël bien passés.
- Photos de classe « artisanales » : pas de retour
- demande de l'APE pour projet pour tasse en fin d'année

### **Point 4**

Effectifs prévisionnels 2018/2019

Maternelle : 47 élèves (contre 52 cette année) : 12 petits, 20 moyens, 15 grands.

En élémentaire : sondage effectué via les cahiers de liaison pour connaître d'éventuels départs.

A ce jour, 92 élèves pour 2018/2019, 4 classes, soit 7 élèves de moins que cette année.

**A noter :** un nombre important de CM2 qui n'iront pas au collège de la Moulinière en septembre (9 sur 23).

### **Point 5**

Nouvelles directives : 2 exercices incendie et 2 exercices PPMS par année scolaire (au lieu de 3)

Exercice incendie numéro 2 : le 1 mars en élémentaire.

PPMS : second exercice en Période 5, dans les nouveaux locaux.

### **Point 6 :** travaux dans la nouvelle école : pas de retard jusqu'à présent

Il y aura modification de l'entrée par rapport à la cour.

Déménagement 2ème semaine des vacances d'Avril.

Livraison de tout le chantier début 2019 (mairie rénovée)

Les désagréments n'ont pas été trop importants.

### **Point 7 ( investissements )**

Réunion de concertation école-mairie pour faire le point sur les équipements informatiques et le besoin de vidéoprojecteurs pour l'école élémentaire (un dans chaque classe, à demeure).

Maternelle : demande d'investissement pour des tablettes. Apprendre aux enfants de GS à utiliser cet outil de manière pédagogique.

La question émanant des parents a été traitée au point 1.

S. GUILLEMIN & S. MAZET